

**Flash Info**

À compter du 1er novembre 2019

Librairie, la nouvelle grille des salaires minima de branche

La nouvelle grille des salaires minima de branche est disponible, elle est effective à compter du 1er novembre 2019.

La grille des salaires de la branche de la librairie est revalorisée à compter du 1er novembre 2019. Chaque salarié doit donc percevoir au minimum le montant de la rémunération mensuelle brute correspondant à son emploi et niveau dans la classification.

Ces mesures salariales s'appliqueront **dès les paies de novembre** pour tous les salariés soumis à la convention collective nationale de la librairie. Le montant des primes d'ancienneté est inchangé.

Les salaires minimums de branche au 1er novembre 2019 sont donc les suivants :

Niveau	Emplois principaux concernés¹	Rémunération mensuelle brut garantie en euros (pour 151,67 heures en moyenne)²
1	Agent d'entretien Manutentionnaire Caissier/caissière Chauffeur-livreur	1522
2	Réceptionnaire Vendeur A Vendeur B Secrétaire comptable	1534
3	Comptable A Vendeur C Vendeur D	1546
4	Vendeur E	1558
5	Comptable B Vendeur F	1693
6	Gestionnaire de rayon A	1827
7	Gestionnaire de rayon B	2001
8	Responsable de secteur Responsable de magasin A	2206
9	Responsable de magasin B Directeur/trice de magasin A	2428
10	Directeur/trice de magasin B	2949
11		3377
12		3729

1. [Voir description des emplois dans le guide des classifications ici](#)
2. Au prorata pour les salariés à temps partiel

Pour mémoire, les primes d'ancienneté sont les suivantes :

Ancienneté	Montant brut de la prime d'ancienneté en euros
3 ans	27
6 ans	45
9 ans	53
12 ans	70
15 ans	88

[Retrouvez ici l'accord de branche du 12 février 2019](#) (entrée en vigueur par arrêté d'extension du 25 septembre 2019 (JO 2 octobre 2019))

Pour plus d'informations, contactez le Syndicat de la librairie française : [Sylvette Mougey](#) / Tél: 01 53 62

Dernière édition : 17 mai 2024 à 15:15

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/librairie-la-nouvelle-grille-des-salaires-minima-de-branche>